

## Article 19 de l'arrêté du 23 juin 2023 relatif aux modalités d'enregistrement et d'accès au système d'information et de surveillance de l'exposition aux rayonnements ionisants « SISERI »

Date de mise à jour : 30 Janvier 2025

### Notre analyse

SISERI est un outil numérique ayant pour fonctions de centraliser, consolider et conserver l'ensemble des résultats de la surveillance dosimétrique individuelle des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants faisant l'objet d'un suivi individuel renforcé (SIR) par un service de prévention et de santé au travail (SPST). SISERI est l'équivalent du dossier médical en santé au travail pour la conservation des expositions des travailleurs aux rayonnements ionisants.

Les personnes autorisées à accéder, et selon les cas, à transmettre des données dans SISERI s'engagent à respecter les CGU et la confidentialité des données auxquelles ils ont accès. Ils sont tenus au secret professionnel.

## Article 19 de l'arrêté du 23 juin 2023 relatif aux modalités d'enregistrement et d'accès au système d'information et de surveillance de l'exposition aux rayonnements ionisants « SISERI »

Les personnes autorisées à accéder, et selon les cas, à transmettre des données dans SISERI s'engagent à respecter les CGU et la confidentialité des données auxquelles ils ont accès. Ils sont tenus au secret professionnel dans les conditions et sous les peines des articles [226-13](#) et [226-14](#) du code pénal.

### Des outils utiles à la mise en oeuvre



Rayonnements ionisants :  
mise en ligne du nouveau  
système d'information de  
la surveillance de  
l'exposition des  
travailleurs

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Rayonnements ionisants :  
un arrêté précise les  
modalités de  
fonctionnement et  
d'utilisation de l'outil  
SISERI

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)